

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL **30 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué par Mr BARBETTE Olivier, Maire, s'est réunie à la mairie, en séance publique.

10 Présents: BARBETTE Olivier (Maire), HALLOUX Christophe, DUPETITPRÉ Patricia (adjoints), JOULAUD Hélène, FÉON Joël, COSNIER Jean-Yves, GODARD Pierre, COURTOIS Karine, BODIN Aurélie, BAGUET Sébastien

6 Absents excusés :

MARCHAND Sébastien a donné procuration à GODARD Pierre CHYRA Sarah a donné procuration à DUPETITPRÉ Patricia BADIER David a donné procuration à BARBETTE Olivier VANNIER Yvonne a donné procuration à JOULAUD Hélène ROMMEIS Marie-Cécile a donné procuration à FÉON Joël BEAUVISAGE Florent a donné procuration à HALLOUX Christophe

Nombre de procuration(s): 6

Secrétaire de séance : Christophe HALLOUX Date d'affichage: 7 novembre 2025 Date de convocation : 23 octobre 2025 Nombre de conseillers en exercice : 16

N°	Objet	Résultat du vote
délibération		
44-2025	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date	Pour : unanimité
	du 8 septembre 2025	
45-2025	Convention d'occupation d'un terrain communal cadastré ZD n°139 « Le	Pour : unanimité
	Lozier » au profit de Mr BAGUET et Mme PISON	
46-2025	Cession d'un bien immobilier appartenant à la commune « Ancienne	Pour: 15 – Abstention: 1
	caserne des Pompiers » au profit de l'entreprise TEAM ALU	Voté à la majorité
47-2025	Création et suppression de postes suite avancements de grade	Pour : unanimité
48-2025	Création d'un poste d'attaché territorial à compter du 1er janvier 2026	Pour : unanimité
49-2025	Mise en place du RIFSEEP à compter du 1 ^{er} janvier 2026	Pour : unanimité
50-2025	Mise en place de la protection sociale complémentaire risque santé à	Pour : unanimité
	compter du 1 ^{er} janvier 2026	
51-2025	Versement d'une subvention à la maison St Joseph de Saint Aubin du	Pour : unanimité
	Cormier – Participation aux frais de repas de Noël 2025	

Affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 7 novembre 2025

Le Maire

Le secrétaire de séance O. BARBETTE Christophe HALLOUX